

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 402

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 37

ÉTAT D

« Avances à l'audiovisuel public »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	<i>(en euros)</i>
France Télévisions	2 523 106 868	0	
ARTE France	293 602 353	0	
Radio France	652 954 400	0	
France Médias Monde	299 202 200	0	
Institut national de l'audiovisuel	103 913 354	0	
TV5 Monde	83 449 220	0	
Programme de transformation	69 000 000	0	
TOTAUX	4 025 228 395	0	
SOLDE	4 025 228 395	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Sénat a purement et simplement rejeté les crédits de l'audiovisuel public. Le présent amendement a pour objet de les rétablir.